



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E74428

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2025

ÉDITÉ LE 12/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/01/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
300 000

Raison sociale : CORNET

ZA DU PARC D'ANTHYLLIS
86340 FLEURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2006B00083

Téléphone : 05 49 42 75 46

Fax : 05 49 42 97 16

Siret : 488 314 477 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5400889

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@cornet86.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AM 515 418

Responsabilité légale :

SEMUMANA GESTION (808 585 277) PRÉSIDENT / JEANTIEU SÉBASTIEN
PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AM 515 418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/12/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2021
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	05/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.